

Populations ligériennes 2022 : un dynamisme plus soutenu qu'au niveau national

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 138 • Décembre 2024



Au 1^{er} janvier 2022, 3 879 000 personnes résident dans les Pays de la Loire. Avec +0,6 % par an, le rythme de croissance de la population est supérieur à la moyenne nationale (+0,4 %). Toutefois, la région et ses départements n'échappent pas au ralentissement de la croissance démographique observé dans la majorité des régions françaises.

Entre 2016 et 2022, la Loire-Atlantique reste la locomotive de la région, avec un gain de population de 1,1 % par an en moyenne. La Vendée affiche une augmentation de population soutenue (+0,9 % par an). La croissance démographique est plus modérée en Maine-et-Loire (+0,4 %). La Sarthe et la Mayenne sont dans une phase de relative stabilité.

Avec 3 879 000 habitants au 1^{er} janvier 2022, la région des Pays de la Loire se situe au 8^e rang des régions de France métropolitaine. Entre 2016 et 2022, la population ligérienne s'est accrue de 23 600 habitants par an, l'équivalent de la commune de Couëron.

Ainsi, les Pays de la Loire se classent au 3^e rang des régions métropolitaines pour leur rythme de croissance, derrière la Corse et l'Occitanie, et juste devant la Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes.

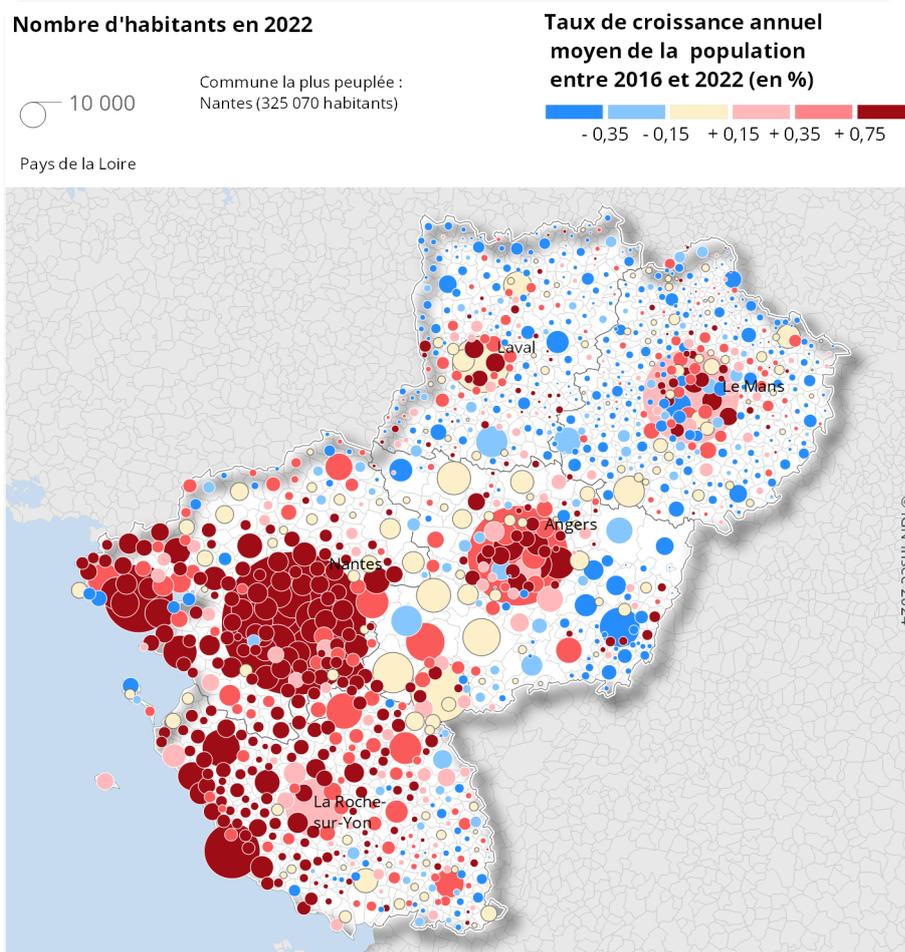
Malgré tout, la région n'échappe pas au ralentissement de la croissance démographique observé au niveau national. Sur la période 2011-2016, la région gagnait 3 700 habitants de plus par an qu'entre 2016 et 2022. La dynamique démographique est positive dans 53 % des communes de la région ► **figure 1**, contre 62 % sur la période précédente.

La Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire continuent de gagner des habitants, tandis que la Sarthe et la Mayenne connaissent une relative stabilité de leur population.

Une dynamique concentrée autour des grandes métropoles

La croissance démographique se recentre autour des grandes métropoles de la région et de leur ceinture urbaine.

► 1. Population en 2022 et évolution annuelle moyenne de population par commune entre 2016 et 2022



Source : Insee, recensements de la population 2016 et 2022.

Elle est particulièrement marquée dans les agglomérations de Nantes et d'Angers et sur une bande littorale.

Entre 2016 et 2022, à l'échelle des intercommunalités, Nantes Métropole représente 32 % du gain régional de population et connaît une croissance démographique soutenue (+1,1 %). La communauté urbaine (CU) Angers Loire Métropole, avec une contribution de 11 % au gain de population, conserve une croissance démographique forte (+0,8 %). La communauté d'agglomération (CA) Pornic Agglo Pays de Retz, la CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene), la communauté de communes (CC) d'Erdre et Gesvres et la CA Les Sables d'Olonne Agglomération portent chacune 5 % du gain de population régional.

La dynamique démographique est la plus soutenue dans la CA Pornic Agglo Pays de Retz (+2,1 % par an entre 2016 et 2022, après +1,5 % par an entre 2011 et 2016). La CA Les Sables d'Olonne Agglomération connaît quant à elle la plus forte accélération de la région entre les deux périodes (+2,0 % par an entre 2016 et 2022, après +0,9 % par an entre 2011 et 2016).

Trois autres intercommunalités, où la croissance était déjà soutenue entre 2011 et 2016, voient aussi leur dynamisme accélérer entre 2016 et 2022 : la CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, la CC Challans-Gois Communauté et la CC Grand Lieu Communauté.

D'autres grandes intercommunalités conservent un rythme de croissance soutenu mais inférieur à celui observé sur la période précédente : la CC d'Erdre et Gesvres, la CC du Pays des Achards, et la CC Estuaire et Sillon.

Dans la CU Le Mans Métropole, ainsi que dans la CA de Laval Agglomération, la croissance s'accélère mais la dynamique est moins marquée que dans les autres métropoles de la région.

Entre 2016 et 2022, sept intercommunalités perdent désormais de la population alors qu'elles en gagnaient encore entre 2011 et 2016 : les CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, de Loué - Brûlon - Noyen, de l'Ernée, Baugeois Vallée, du Pays de Meslay-Grez, du Pays Fléchois et du Pays de Château-Gontier.

Loire-Atlantique : le département concentre 65 % du gain régional de population

Au 1^{er} janvier 2022, 1 473 160 personnes résident en Loire-Atlantique ► **figure 2**. Le département confirme son rôle de locomotive de la région, en lien avec

la présence de Nantes Métropole et l'attractivité du littoral. En effet, la Loire-Atlantique génère 65 % du gain de population des Pays de la Loire, alors qu'elle rassemble seulement 38 % des Ligériens. Elle gagne 92 300 habitants entre 2016 et 2022, l'équivalent des communes de Saint-Herblain et Rezé réunies.

La population de la Loire-Atlantique progresse de 1,1 % en moyenne chaque année, soit +15 380 habitants par an entre 2016 et 2022. Cette croissance la situe au 5^e rang des départements métropolitains, derrière la Haute-Garonne, la Corse-du-Sud, l'Hérault et la Gironde. Toutefois, la croissance démographique ralentit. En effet, entre 2011 et 2016, la population progressait en moyenne de 1,3 % par an.

La totalité des intercommunalités de Loire-Atlantique concourent à la croissance de la population régionale ► **figure 3**. L'évolution démographique est deux fois supérieure, ou même plus, à la moyenne régionale dans quatre intercommunalités : la CA Pornic Agglo Pays de Retz, la CC d'Erdre et Gesvres, la CC Grand Lieu Communauté, la CC Estuaire et Sillon.

À Nantes Métropole, la croissance démographique reste élevée malgré un ralentissement. Sa population s'accroît de 7 510 habitants par an entre 2016 et 2022. La métropole contribue ainsi pour 49 % au gain annuel moyen de population de la Loire-Atlantique. La commune de Nantes concentre 41 % de l'augmentation de population de la métropole (+3 065). Dans 7 des 23 autres communes de l'agglomération nantaise, la population croît de plus de 200 habitants par an sur la période : Saint-Herblain (+660 habitants par an), Rezé (+495), Couëron (+440), Vertou (+410), Orvault (+400), Saint-Sébastien-sur-Loire (+250), Bouguenais (+255).

Sur le littoral, l'accroissement de la population est élevé. En effet, les CA de Pornic Agglo Pays de Retz et de la Presqu'île de Guérande Atlantique connaissent une accélération de leur croissance démographique. Celle de la

Carene conserve le même rythme de croissance que sur la période précédente.

Dans les communes, les plus fortes augmentations de population concernent Pornic (+615 habitants par an entre 2016 et 2022), Saint-Nazaire (+565) et Pornichet (+310). La commune de La Baule-Escoublac gagne 195 habitants par an entre 2016 et 2022, alors qu'elle en perdait sur la période précédente (-130 habitants par an).

Dans d'autres communes, la population continue de diminuer au Pouliguen (-65) et à Batz-sur-Mer (-25). Pour Le Pouliguen, cette perte correspond au rythme de baisse le plus élevé du département (-1,6 % par an), comme déjà entre 2011 et 2016.

Par ailleurs, les quelques autres communes en déprise démographique se situent majoritairement au nord du département.

Vendée : le département maintient une dynamique soutenue

Au 1^{er} janvier 2022, 706 340 personnes résident en Vendée. Le département génère 25 % du gain de population des Pays de la Loire et rassemble 18 % des résidents de la région. Il gagne 35 745 habitants entre 2016 et 2022, l'équivalent des communes de Challans et Saint-Hilaire-de-Riez réunies.

La population de la Vendée maintient un rythme de croissance soutenu, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,9 %, similaire à la période 2011-2016. Cette croissance place le département au 9^e rang des départements métropolitains. Chaque année, entre 2016 et 2022, la Vendée gagne ainsi 5 960 habitants.

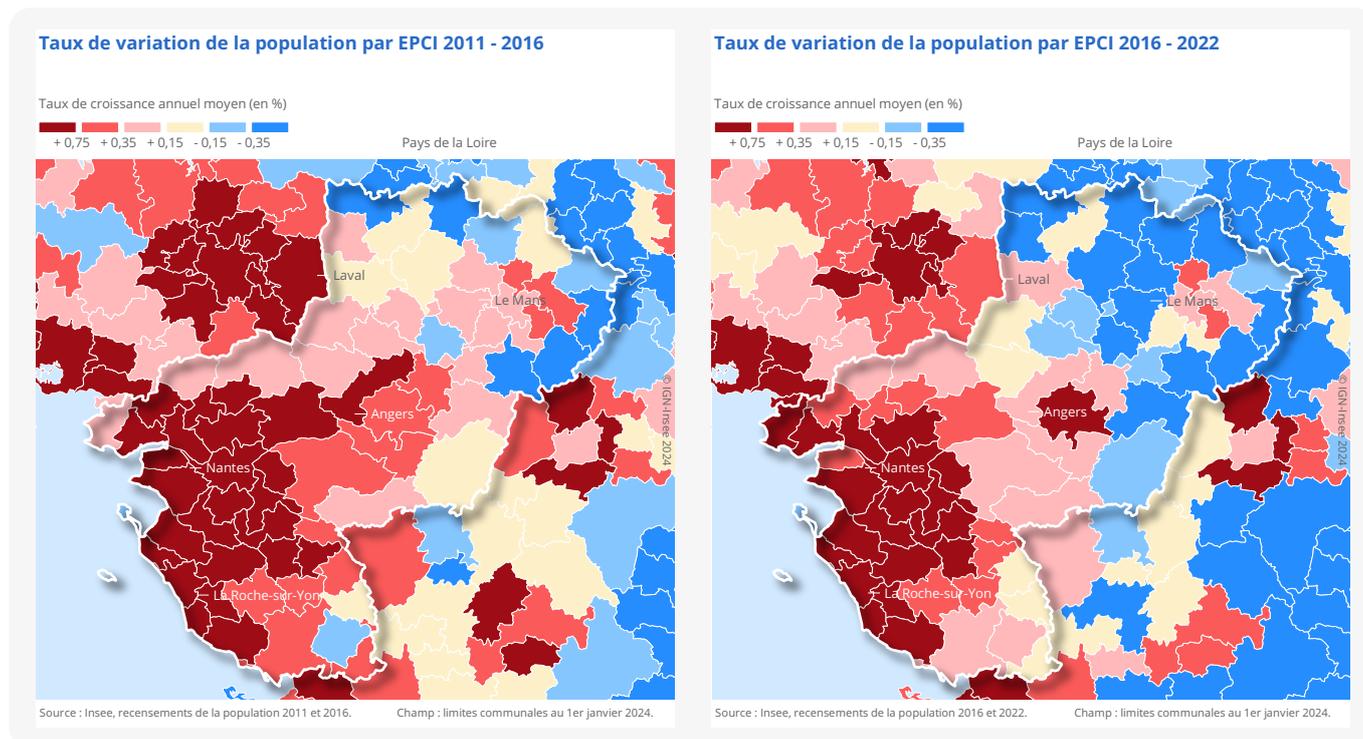
La croissance démographique ralentit toutefois dans la majorité des intercommunalités vendéennes. Néanmoins, la CA des Sables d'Olonne, la CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et la CC de Challans-Gois communauté figurent parmi les plus forts rythmes de croissance de la région. La CC Pays de

► 2. Population et évolution annuelle moyenne de la population au cours des périodes 2011-2016 et 2016-2022

	Population 2011	Population 2016	Population 2022	Évolution annuelle moyenne de la population entre 2011 et 2016		Évolution annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022	
				en nombre	en %	en nombre	en %
Loire-Atlantique	1 296 526	1 380 852	1 473 156	16 865	1,3	15 384	1,1
Maine-et-Loire	790 181	810 934	828 151	4 151	0,5	2 870	0,4
Vendée	641 657	670 597	706 343	5 788	0,9	5 958	0,9
Sarthe	565 718	567 561	566 129	369	0,1	-239	0,0
Mayenne	307 031	307 688	305 437	131	0,0	-375	-0,1
Pays de la Loire	3 601 113	3 737 632	3 879 216	27 304	0,7	23 597	0,6
France métropolitaine	63 070 344	64 468 792	65 846 255	279 690	0,4	229 577	0,4
France hors Mayotte	64 933 400	66 361 658	67 760 573	285 652	0,4	233 152	0,3

Champ : France hors Mayotte, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2024.
Source : Insee, RP 2011, 2016 et 2022.

► 3. Évolution annuelle moyenne de la population par intercommunalité



Fontenay-Vendée connaît une inversion de tendance : sa population augmente entre 2016 et 2022 alors qu'elle diminuait entre 2011 et 2016. Ainsi, dans cette intercommunalité, la commune de Fontenay-le-Comte gagne des habitants entre 2016 et 2022, contrairement à la période antérieure (+65, contre -155 entre 2011 et 2016).

La population augmente principalement sur une large bande littorale allant de La Barre-de-Monts à La Tranche-sur-Mer, ainsi que sur la moitié nord du département. Les communes gagnant le plus d'habitants entre 2016 et 2022 sont Les Sables d'Olonne (+920 par an), Challans (+430), Saint-Hilaire-de-Riez (+310), La Roche-sur-Yon (+160) et Aizenay (+150).

La dynamique est nettement moindre au sud et à l'est du département. Deux intercommunalités voient leur population se stabiliser, après une période d'augmentation : la CC du Pays de Pouzauges et la CC de Vendée, Sèvre, Autise. La CC de l'île de Noirmoutier perd, quant à elle, des habitants.

Maine-et-Loire : une croissance tirée par Angers Loire Métropole

Au 1^{er} janvier 2022, 828 150 personnes résident en Maine-et-Loire. La dynamique du département est modérée : il contribue pour 12 % à l'augmentation de la population régionale alors qu'il rassemble 21 % des résidents de la région.

Entre 2016 et 2022, le département gagne 17 220 habitants, l'équivalent de la commune d'Orée d'Anjou. Sa population augmente de 0,4 % en moyenne chaque année. Ce rythme de croissance démographique est moins soutenu que celui de la région, mais similaire à celui de la France métropolitaine. Le Maine-et-Loire se situe ainsi au 38^e rang des départements métropolitains. Sa croissance de population est moins rapide qu'entre 2011 et 2016 (+0,5 % par an).

La croissance démographique accélère uniquement dans la métropole angevine, qui maintient une dynamique élevée. La population d'Angers Loire Métropole s'accroît de 2 520 habitants chaque année, soit +0,8 % par an. La métropole contribue ainsi pour 88 % au gain de population du Maine-et-Loire. La commune d'Angers concentre 42 % de l'augmentation de population de la métropole (+1055). La population croît de plus de 200 habitants par an entre 2016 et 2022, dans deux autres communes de l'agglomération : Avrillé (+255) et Trélazé (+200).

Le nombre d'habitants augmente également dans trois des quatre intercommunalités entourant la métropole angevine : dans la CC Loire Layon Aubance (+160 habitants par an), la CC des Vallées du Haut-Anjou (+120) et la CC Anjou Loir et Sarthe (+95).

Dans l'agglomération de Cholet, la population augmente à un rythme plus soutenu que sur la période 2011-2016 :

+205 habitants en moyenne chaque année, contre +160 précédemment.

À l'ouest, dans la CA Mauges Communauté, 2^e intercommunalité la plus peuplée du département, la population augmente légèrement. Néanmoins, les dynamiques démographiques des communes de Beaupréau-en-Mauges et Orée d'Anjou sont plus marquées (+0,9 % par an) que la moyenne départementale, soit respectivement +190 et +140 habitants par an. Au nord du Maine-et-Loire, la population de la CC Anjou Bleu Communauté se stabilise aussi, à l'instar de la commune de Segré-en-Anjou Bleu.

À l'est du département en revanche, la CA Saumur Val de Loire et la CC Baugeois Vallée perdent respectivement 300 et 125 habitants en moyenne chaque année entre 2016 et 2022, alors qu'elles en gagnaient sur la période précédente. Ainsi, la commune de Saumur perd 175 habitants par an en moyenne, tandis que sa population était stable sur la période antérieure. La population de Baugé-en-Anjou se stabilise et la quasi-totalité des autres communes perdent des résidents.

Sarthe : la population départementale reste stable

Au 1^{er} janvier 2022, 566 130 personnes résident dans la Sarthe. Le département rassemble 15 % des résidents de la région. La Sarthe ne contribue plus au gain régional de population, contrairement à la période antérieure 2011-2016.

Avec un taux de croissance annuel moyen nul, sa population se stabilise et place la Sarthe au 69^e rang des départements métropolitains.

Entre 2016 et 2022, la population augmente dans quatre intercommunalités sur les 16 que compte le département. Ainsi la population croît au Mans Métropole et au nord et à l'est de la métropole dans les CC Maine Cœur de Sarthe, Sud Est Manceau et Le Gesnois Bilurien.

Avec 615 habitants supplémentaires en moyenne par an, Le Mans Métropole double son rythme de croissance démographique par rapport à la période 2011-2016. Au cœur de la métropole, la commune du Mans gagne des habitants (+365 en moyenne par an). Le rythme de croissance s'intensifie aussi dans certaines communes proches telles que Coullaine (+100) et Sargé-lès-le-Mans (+50). À l'inverse, Champagné (-30) et La Chapelle-Saint-Aubin (-20) perdent des résidents contrairement à la période antérieure.

La CC du Sud Est Manceau conserve le rythme de croissance le plus élevé (115 habitants de plus en moyenne par an). La croissance de population s'accélère à Parigné-l'Évêque (+60) et à Changé (+55).

Dans la CC Maine Cœur de Sarthe, la population augmente également (115 habitants de plus en moyenne par an). Dans la CC Le Gesnois Bilurien, le ralentissement de la croissance démographique est marqué (+50, contre +110 entre 2011 et 2016).

Au sud de la métropole mancelle, la population se stabilise dans la CC du Val de Sarthe et la CC Orée de Bercé - Belinois.

En périphérie du département, toutes les intercommunalités perdent des habitants. À l'ouest, le nombre de résidents baisse dans la CC Loué - Brûlon - Noyen et celle de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, alors qu'il augmentait entre 2011 et 2016. Le constat à la baisse est le même au sud-ouest, dans la CC du Pays Sabolien (-100) et celle du Pays Fléchois (-50).

Aux pourtours nord, est et sud, la baisse de la population s'accroît nettement dans la majorité des communautés de communes par rapport à la période 2011-2016. Seule la CC du Pays de l'Huisne Sarthoise maintient le même rythme de baisse que sur la période antérieure

(-70). Ainsi les baisses de population sont marquées pour les communes de Montval-sur-Loir (-75 habitants en moyenne par an), du Lude (-55) et de Saint-Calais (-45).

Mayenne : une stabilité de population maintenue par la croissance de Laval Agglomération

Avec 305 440 habitants au 1^{er} janvier 2022, la Mayenne rassemble 8 % des habitants de la région. La population reste stable entre 2016 et 2022, mais le département ne contribue pas à la croissance démographique régionale. Avec un taux de croissance annuel moyen de -0,1 %, la Mayenne se positionne au 75^e rang des départements métropolitains.

Le département gagne des habitants uniquement au sein de la CA Laval Agglomération : +320 personnes en moyenne chaque année. L'agglomération connaît ainsi un regain de dynamisme démographique, après une période de stabilité entre 2011 et 2016. D'une part, la population de la commune de Laval se stabilise, après avoir perdu des habitants sur la période précédente. D'autre part, le rythme de croissance accélère, notamment dans la couronne lavalloise à Changé (+90 habitants par an en

moyenne entre 2016 et 2022), Bonchamp-lès-Laval (+60) et L'Huisserie (+60).

Au sud du département, la population de la CC du Pays de Craon reste stable. En revanche, la CC du Pays de Château-Gontier (-55) et la CC du Pays de Meslay-Grez (-35) perdent des habitants entre 2016 et 2022, alors qu'elles en gagnaient sur la période antérieure.

Au nord du département, la population de la CC Mayenne Communauté reste stable. Le nombre d'habitants de la commune de Mayenne se stabilise après avoir diminué sur la période précédente.

Par ailleurs, la CC des Coëvrons (-135 habitants) et la CC de l'Ernée (-115) perdent de la population entre 2016 et 2022 contrairement à la période 2011-2016. La commune d'Évron est celle qui perd le plus d'habitants en moyenne chaque année (-60). La baisse de population s'accroît pour la CC du Bocage Mayennais (-155) et la CC du Mont des Avaloirs (-145). ●

Martine Barré, Élodie Lalande (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

► Méthode

Les populations publiées fin 2024 sont millésimées 2022. Ces chiffres de population sont authentifiés par décret et entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Ils sont publiés dans les périmètres géographiques au 1^{er} janvier 2024. Le terme « populations de référence » se substitue à celui de « populations légales » utilisé jusqu'aux populations 2021. Ce changement s'appuie sur une recommandation de l'autorité de la statistique publique.

Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, et ce jusqu'en 2026, il y aura donc un intervalle de six ans entre deux collectes de recensement, au lieu des cinq ans habituels. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période, soit 2016-2022 dans cette étude, sont analysées avec un pas de six ans. Les évolutions sur la période plus ancienne, 2011-2016, restent sur un pas de cinq ans. Mais la comparaison des évolutions entre ces deux périodes est pertinente puisque toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

Pourquoi le questionnaire évolue ?

Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2016 et 2022 est ainsi affectée d'un léger effet questionnaire, négligeable sur cette période.

► Pour en savoir plus

- **Chataignon P.**, « Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2022 – La baisse du solde naturel entraîne une moindre croissance de la population française », Insee Focus n° 346, décembre 2024.
- **Barré M., Lalande É.**, « Une croissance démographique soutenue malgré un ralentissement », Insee Analyses Pays de la Loire n° 121, décembre 2023.
- **Insee**, note technique « Recensement de la population », janvier 2021.

